AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 12 février 2020, le règlement 302-2020 règlement de contrôle intérimaire, afin de prolonger l'effet de la résolution de contrôle intérimaire 410-11-2019 et d'interdire les nouveaux commerces et services dans les affectations agricoles, tels qu'autorisés par les dispositions de l'article 2.5 du document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 17 février 2020.

Stéphane Bergeron

Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 17 février 2020 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 février 2020.

Signé:

Stéphane Bergeron

Directeur général

\\Pdc-lotbiniere\work1\\$\Document\\Word\\W-ADM\\Secrétariat\réglements\\AVISPUB\avis public postérieur\\Avis-postérieur-302-2019doc